



VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

PROVINCE DE QUÉBEC

**CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION ÉCRITE
POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 797-3
MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-
BELLEVUE, TEL QU'ADOPTÉ PAR LA VILLE DE MONTRÉAL SOUS LE
NUMÉRO 04-047 AFIN DE MODIFIER LE PROGRAMME PARTICULIER
D'URBANISME (PPU) DU SECTEUR NORD**

Je, Me Jennifer Ma, greffière de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, certifie qu'aucun commentaire n'a été reçu dans le cadre du processus de consultation écrite tenu conformément à l'arrêté 2020-074 du 2 octobre 2020 pris dans le contexte de la déclaration d'urgence sanitaire ordonnée par le gouvernement.

Avis donné à Sainte-Anne-de-Bellevue, le 7 janvier 2021.

Me Jennifer Ma
Greffière